

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2019 – 2020**

# **La Forestière**

**société coopérative de propriétaires  
et exploitants forestiers**



# Sommaire

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>Page 4</b>        | <b>Composition du Conseil d'Administration</b>  |
| <b>Pages 5 et 6</b>  | <b>Billet du Président</b>  |
| <b>Page 7</b>        | <b>Personnel d'Echandens</b>  |
| <b>Pages 8 à 9</b>   | <b>Informations générales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Conseil d'administration</li><li>➤ Membres</li></ul>  |
| <b>Pages 10 à 15</b> | <b>Marché des bois et service de commercialisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Utilisation de son propre bois dans les constructions publiques : <b>La Forestière</b> propose une solution simple et conforme aux marchés publics</li></ul>   |
| <b>Pages 16 à 26</b> | <b>Activités associatives</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Organisation d'une séance d'informations sur la TVA dans le domaine forestier</li><li>➤ Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, une modification bienvenue de l'OTVA</li><li>➤ Séances d'information de l'automne 2019</li><li>➤ Promotion Bois Suisse (ancien Fonds du Bois)</li><li>➤ Certification des forêts</li><li>➤ Siège de La Forestière : projet de construction</li><li>➤ Canton de Vaud : changement à la tête de l'inspection des forêts</li><li>➤ CCT vaudoise du personnel forestier : des avancées notables</li><li>➤ Concept forêt gibier 2019-2029</li><li>➤ ForêtSuisse</li><li>➤ Fagus Suisse SA</li><li>➤ Suppression de la Commission du Marché des Bois</li><li>➤ Révision des usages suisses du commerce du bois brut</li><li>➤ Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie</li><li>➤ Antenne romande d'Energie-bois Suisse</li></ul> |
| <b>Pages 27 à 30</b> | <b>Pépinière de Genolier</b>  |

## Conseil d'Administration

|                       |                         |                    |
|-----------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>Président</b>      | Gubler Gilbert          | Moudon             |
| <b>Vice-Président</b> | Ruch Daniel             | Corcelles-le-Jorat |
| <b>Membres</b>        | Darmon André            | Genolier           |
|                       | Fivaz Laurent           | Corbeyrier         |
|                       | Giesch Christina        | Sion (VS)          |
|                       | Rosset Jean             | Etat de Vaud       |
|                       | Rochat Paul-Claude      | L'Abbaye           |
|                       | Schwerzmann Christophe  | Vallorbe           |
|                       | Thuillard Jean-François | Froideville        |



## Billet du Président



Mesdames et Messieurs les membres de de La Forestière,  
Notre coopérative n'échappe pas aux contraintes sanitaires qu'impose la pandémie que nous traversons toutes et tous.  
C'est donc à distance que vous êtes appelés à valider l'exercice 2019-2020 de La Forestière avec un délai de retour au 11 novembre prochain. Nous vous remercions de votre compréhension.

Comme le démontrent les rapports qui suivent, l'exercice sous revue se termine en demi-teinte tant les facteurs qui ont une incidence directe sur la demande ou sur le prix du bois impactent directement l'économie forestière, en particulier la propriété. En effet, force est de constater que les règles du marché, basées sur l'offre et la demande, ne fonctionnent pas dans notre secteur économique puisque à chaque fois que l'économie tousse, c'est la forêt qui s'enrhume : tempêtes, bostryches, euro, aujourd'hui pandémie ont systématiquement et directement un impact à la baisse sur les prix, alors même que la demande est bien présente, voire à la hausse !

Malgré cela, les signes de valorisation positive de notre matière première sont en constante évolution, que ce soit pour le bois de service (construction en bois, exemplarité des collectivités publiques ou pour le bois énergie, chauffage à distance) par exemple.

Les efforts, donc les moyens, consentis pour la promotion du bois à l'échelon national comme à l'échelon cantonal contribuent à l'indispensable sensibilisation du grand public à prendre conscience de disposer d'une matière première de qualité et de proximité exploitée dans le respect de la biodiversité incluant toute la problématique du Co2. L'existence d'une filière forte et idéalement complète contribue au maintien d'un savoir-faire propre à valoriser la production de nos forêts de proximité. Pour y parvenir, La Forestière est engagée dans de nombreux groupes, filières ou réseaux afin de continuer à jouer son rôle d'interface entre la propriété et les autres acteurs de la filière.

A titre d'exemple, la coopérative finalise actuellement un contrat de courtage spécifique visant à faciliter la fourniture de grosses quantités de bois de service d'une commune à l'autre en réglant notamment la question des marchés publics. Cette démarche s'inscrit parallèlement à la nécessité de pouvoir répondre rapidement à de grosses commandes dans des délais courts, autre sujet d'amélioration et de réflexion en cours. Pour ce qui concerne l'évolution du marché Bois-Energie, là encore, La Forestière explore diverses pistes visant à renforcer son rôle central dans la commercialisation du bois de nos forêts.

## Billet du Président (suite)

Durant cet exercice, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises. Pour succéder à Jean-François Métraux, inspecteur cantonal, le Conseil a accueilli Jean Rosset, nouvel inspecteur cantonal. Cette transition s'est effectuée dans la lignée de bons rapports que La Forestière entretient avec les services de l'Etat et la volonté de les voir perdurer et se développer plus encore est bien présente, ce dont nous nous réjouissons.

La présentation des comptes illustre sans complaisance la situation actuelle des activités de notre coopérative. Nous pouvons compter sur notre patrimoine immobilier pour « limiter la casse » et c'est tant mieux ! Malgré tout, cette diversification bienvenue ne doit pas nous faire oublier que le marché est précaire puisqu'il ne parvient actuellement pas à être autoportant, malgré une réorganisation des ressources internes.

Du côté de la Pépinière, même en baisse après un exercice 2018-2019 exceptionnel, la marche des activités de ce centre de profit reste bonne et la confirmation positive des effets de la reprise de la Pépinière du Gros de Vaud ancre Genolier comme un acteur essentiel dans ce secteur en Romandie.

Les activités associatives ont permis de proposer une présentation détaillée de la problématique de la TVA à nos membres.

Le Conseil d'administration remercie l'ensemble des collaborateurs de La Forestière sous la direction de Didier Wuarchoz, pour sa disponibilité, sa compétence et sa capacité à s'adapter aux situations nouvelles.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur intérêt à la gestion de La Forestière, leur présence et leur professionnalisme. Le climat de confiance et de respect qui y règne permet d'aborder les nombreux thèmes à traiter dans un esprit particulièrement constructif.

A vous, Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée générale, j'adresse mes vœux de réussite dans vos activités et surtout, je formule mes vœux de bonne santé, pour vous et votre entourage, dans cette période si particulière.

Avec mes cordiaux messages.

Gilbert Gubler  
Président

## Personnel d'Echandens

### Direction :

M. Didier Wuarchoz

### Adresses courriel

[dwu@laforestiere.ch](mailto:dwu@laforestiere.ch)

### Agents commerciaux :

M. Angelo Ciciulla

[aci@laforestiere.ch](mailto:aci@laforestiere.ch)

M. Rémy Fischer

[rfi@laforestiere.ch](mailto:rfi@laforestiere.ch)

M. David Girardon

[dgi@laforestiere.ch](mailto:dgi@laforestiere.ch)

M. Jeff Laffely

jusqu'au 30.05.2020

### Coordinateur certification :

M. Christian Favre

Indépendant, sur mandat

[fdf-sarl@bluewin.ch](mailto:fdf-sarl@bluewin.ch)

### Bureau :

M. Fabio Ferraretto

Responsable administratif

[ffe@laforestiere.ch](mailto:ffe@laforestiere.ch)

Mme Nicole Pache

Facturation

[npa@laforestiere.ch](mailto:npa@laforestiere.ch)

Mme Françoise Balducci

Secrétariat

[fba@laforestiere.ch](mailto:fba@laforestiere.ch)

### Antenne romande EbS :

M. Richard Golay

[golay@energie-bois.ch](mailto:golay@energie-bois.ch)



# Informations générales

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de La Forestière s'est réuni à neuf reprises durant l'exercice écoulé. Il a notamment traité les points suivants :

- 🌲 Situation du marché
- 🌲 Marche de service
- 🌲 Comptes et budget
- 🌲 Relations avec le DES
- 🌲 Péréquation communale
- 🌲 Bois Energie
- 🌲 Séance TVA
- 🌲 Concept Forêt-Gibier de l'Etat de Vaud
- 🌲 Marchés publics
- 🌲 Promotion Bois Suisse
- 🌲 Nouveau bâtiment Cedotec



# Informations générales

## Membres

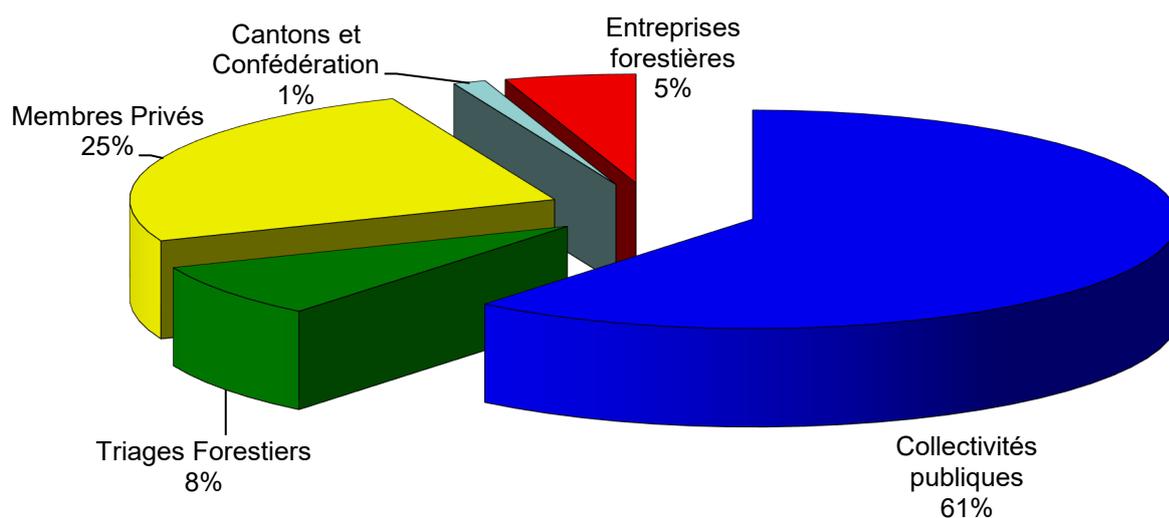
Durant l'année écoulée, nous avons procédé à plusieurs ajustements, suite à des fusions de communes. Nous avons enregistré l'adhésion de M. Grégory Gabriel, de Mont-la-Ville.

Au niveau des démissions, 3 membres privés nous ont quittés. Le capital social de la coopérative au 30 juin 2020 se monte à CHF 1'232'750.--.

**Au 30 juin 2020, l'état des membres est le suivant :**

|                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>4 cantons et la Confédération</b> | <b>243 communes et bourgeoisies</b> |
| <b>101 propriétaires privés</b>      | <b>30 triages et groupements</b>    |
| <b>20 entreprises forestières</b>    |                                     |

**La Forestière compte 399 membres**



# Marché des bois et service de commercialisation

## Exercice 2019-20

**Période faste pour les scieries et la construction bois d'un côté, de l'autre catastrophes écologiques et économiques pour les forêts : ainsi pourrait-on résumer la situation de la filière bois en Europe et en Suisse durant la période sous rapport.**

**Au niveau du commerce de bois, l'afflux de bois de chablis de toutes catégories ne tarit pas, créant un engorgement permanent du marché des bois ronds dans les principaux pays producteurs européens. Les scieurs sont bien placés pour en tirer parti, jouissant d'une demande solide au niveau des sciages. Mais face à l'abondance et au faible coût de leur matière première, ils concèdent des baisses marquées sur les prix de leurs produits, augmentant ainsi la pression sur la filière suisse. Une consolation tout de même : la crise COVID n'a eu, contre toute attente, qu'un impact modéré sur le secteur bois au premier semestre 2020. A tel point que dans plusieurs pays d'Europe, on a pu constater sur cette période une activité économique supérieure à celle de l'année précédente.**



### **1. Etat des forêts suisses : Des situations contrastées mais une même inquiétude**

Les forêts suisses continuent de souffrir des conséquences des conditions climatiques extrêmes de ces dernières années, à commencer par le manque d'eau et les chaleurs accablantes de deux été caniculaires successifs. Ces conditions ont affaibli nombre d'essences forestières en maints endroits du pays : dépérissement massif de hêtres au Nord du Jura, le long de ses côtes et même sur le Plateau, sapins blancs et surtout épicéas qui deviennent les proies faciles de bostryches de toutes espèces, surtout le typographe.

En termes de volumes, on estime que le canton de Vaud a récolté en 2019 environ 50'000 m<sup>3</sup> de chablis résineux issus de coupes sanitaires et de tempêtes, ce qui représente environ un quart des bois de service. C'est beaucoup, mais en comparaison nationale, nous sommes loin des situations rencontrées plus à l'Est du Plateau, où on a vu parfois l'équivalent de la possibilité annuelle être récoltée sous forme de chablis. Ces bois, le plus souvent de moindre qualité, ne trouvent ensuite que difficilement preneur auprès de scieries déjà submergées.

## Marché des bois et service de commercialisation

### 2. « Nouveauté » 2019: laisser les bois exploités en forêt !

A l'automne 2019, l'afflux de bois bostrychés était tel que le mot d'ordre était donné dans toute la Suisse, de ne pas engorger les scieries avec les bois bostrychés ayant le moins de valeur marchande, c'est à dire les bois secs sur pied dont l'écorce se détache. Leur prix était d'ailleurs tombé à un niveau ne dépassant pas CHF 20.-/m<sup>3</sup>, si bien que dans certains cas la raison économique imposait effectivement de ne pas les débarquer et de les laisser sur le parterre de coupe. Car du côté du principal débouché en bois d'industrie, l'entreprise SwissKrono à Menznau était contrainte, face à la situation, de s'en tenir aux quantités convenues contractuellement et ne pouvait donc pas offrir de solution pour ces bois. Une partie a heureusement pu être orientée vers le canal du bois-énergie, mais celui-ci s'est rapidement retrouvé saturé également. Afin d'évacuer une partie des bois bostrychés, dans les cantons les plus touchés, des trains ont été organisés à destination de l'export vers l'Asie via les ports maritimes, mais à des prix de liquidation au départ des forêts. La Forestière s'y est préparée, mais n'a pas dû participer à de telles actions car nous avons pu traverser cette période difficile en resserrant notre coordination avec la Scierie Zahnd, qui a finalement pu absorber la grande majorité de ces bois.



Été 2020 : chargement à fonds de cale de 35'000 m<sup>3</sup> de bois de chablis allemands. © Rhenus Logistics

## Marché des bois et service de commercialisation

### 3. Le COVID-19 n'arrange pas les choses...

Au printemps 2020, avec son client principal la scierie Zahnd SA dont les ventes sont majoritairement orientées vers la France, La Forestière ne pouvait pas échapper aux effets de la pandémie. C'est surtout le confinement et l'arrêt à large échelle des chantiers de construction dans l'Hexagone, qui a poussé notre principale cliente à réduire fortement sa production. Une baisse qui fut heureusement de durée limitée, mais qui a tout de même laissé des traces sur les volumes pris en charge. Afin d'éviter un gonflement des stocks en bord de route, et dans l'incertitude du moment, nous avons lancé un appel exceptionnel à réduire fortement les coupes de bois frais. Appel partiellement entendu : la réaction prudente de nombreux propriétaires a permis d'éviter un engorgement en bois ronds et ainsi de maintenir des stocks équilibrés, gage d'enlèvement rapide des lots. Parmi les acteurs impactés, les entreprises forestières ont certainement été ceux qui l'ont été le plus durement. Confrontées à de nombreux reports, voire des annulations de chantiers de coupes, elles ont dû se réorganiser à court terme. Heureusement, cette période fut relativement brève et l'activité forestière a rapidement retrouvé un rythme proche de la normale.

### 4. 2020, le début de l'accalmie sur le front des bostryches ?

Le pic des infestations en Europe centrale semble être atteint, à en croire Gerd Ebner, rédacteur en chef du *Holzkurier*. Son analyse de la situation montre qu'en 2020 l'Allemagne et l'Autriche constatent une baisse des quantités de bois de chablis, alors qu'en Tchéquie la décrue n'est attendue qu'à partir de 2021. En Suisse, l'année en cours a vu se développer de nombreux foyers dans toutes les régions, et l'heure n'est donc pas encore au relâchement. Il semblerait toutefois que la prise en charge de ces volumes soit moins problématique qu'en 2019 : apparemment plusieurs scieries suisses ont élargi leur gamme de produits avec des qualités produites à base de ces bois, dont le prix de revient est très avantageux.



# Marché des bois et service de commercialisation

## 5. Feuillus

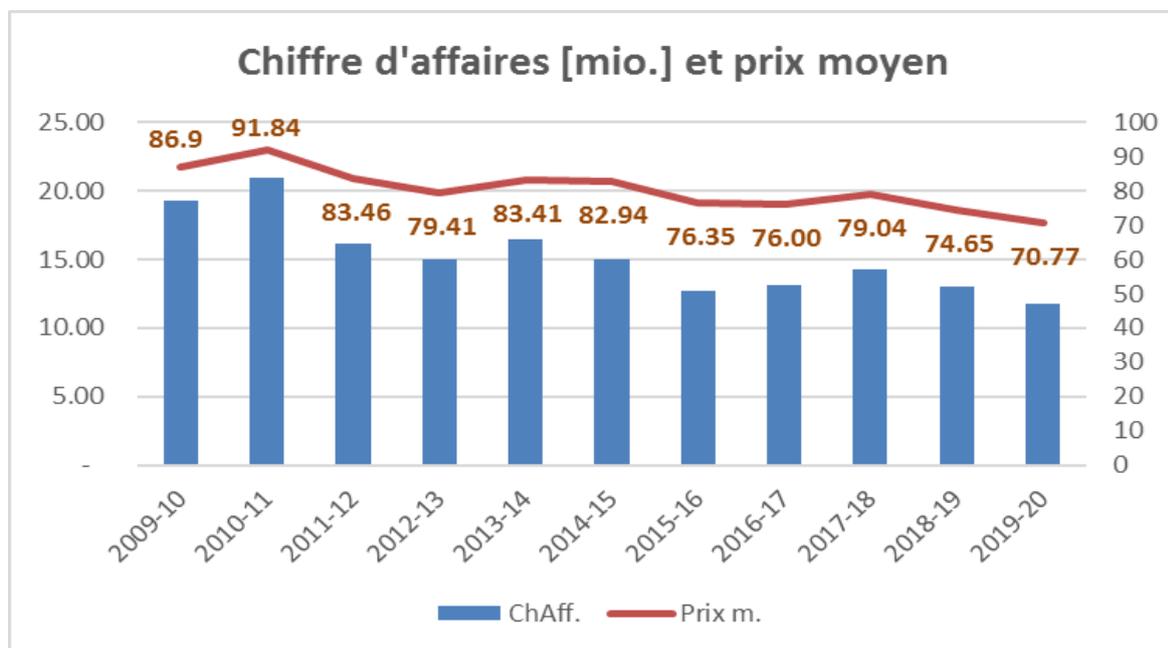
Dans le feuillu, on a vu les prix des **chênes** se stabiliser en 2019 sous l'effet d'une baisse de vigueur des achats chinois, la guerre commerciale entre ce pays et les USA n'y étant apparemment pas étrangère. Ce tassement s'est confirmé au printemps 2020 avec la crise du COVID et les perturbations qu'elle a amenées sur les exportations à destination de l'Asie. Les prix réalisés restent toutefois à un niveau élevé en comparaison pluriannuelle.

Ces mêmes perturbations touchent également le **hêtre** dont les volumes exportés depuis l'Europe sont en baisse marquée en 2020. Quant aux prix déjà bas, ils n'évoluent pas.

## 6. Volumes en baisse et prix au plus bas : Nouveau défi pour La Forestière

Notre activité commerciale est financée par une commission prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé à la vente (courtage). Or, alors qu'il y a seulement deux ans, nous pouvions encore reverser à nos fournisseurs de bois un rabais de fin d'année sur les courtages encaissés, cette activité phare de La Forestière a été fortement malmenée par la nouvelle dégradation du marché. En termes économiques, elle est même devenue déficitaire dans le courant de l'exercice écoulé, pénalisée par les reculs conjugués des volumes et des prix de vente. Il est important de souligner ici que cette baisse n'est pas due à une érosion de nos parts de marché, au contraire : de plus en plus de propriétaires forestiers nous font confiance.

C'est la raison pour laquelle, lorsqu'un de nos agents commerciaux nous a annoncé son départ, nous avons pris la décision, afin de rééquilibrer le budget de cette activité, de réorganiser les secteurs en seulement trois zones. Passer ainsi d'une équipe composée de quatre agents commerciaux à seulement trois, n'aurait pas été possible sans le soutien des principaux concernés, qui ont accepté de gérer chacun un volume de grumes sensiblement plus important. Qu'ils en soient ici vivement remerciés ■



## Marché des bois et service de commercialisation

### Utilisation de son propre bois dans les constructions publiques : La Forestière propose une solution simple et conforme aux marchés publics.

Les entités publiques qui souhaitent construire en bois local sont de plus en plus nombreuses, et nous saluons évidemment cette tendance. Dans bien des cas, afin de garantir la provenance locale du bois au travers de procédures d'adjudication soumises aux marchés publics, les maîtres d'œuvre communaux ou étatiques choisissent l'option qui consiste à mettre leur propre bois à disposition des entreprises adjudicataires.



Commune de Bercher : construction du collège

Mais bien souvent, les quantités dont dispose le maître d'œuvre sont insuffisantes. Dans un tel cas, et tout en respectant la législation ayant trait aux marchés publics, l'entité publique concernée peut compléter son propre bois par des bois ronds qu'elle se procure auprès d'une autre entité publique, Etat ou commune. Dans pareil cas, le fait de disposer dans le canton d'une plateforme de commercialisation comme celle de La Forestière démontre toute son utilité : de par sa position centrale sur le marché des bois ronds vaudois, notre Coopérative est à même de fournir une prestation visant à mettre en relation les communes recherchant du bois, avec celles qui en offrent.

Nous avons d'ailleurs élaboré, en collaboration avec la Ville de Lausanne, un mandat spécifique pour de telles transactions ■

## Marché des bois et service de commercialisation

### Remerciements

Nous ne pourrions clore cette section dédiée à la commercialisation des bois ronds sans adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires qui nous font confiance tout au long de l'année :

- Nos estimés clients, scieries et commerçants de bois
- Nos fournisseurs, propriétaires forestiers et leurs gardes, de même que les entrepreneurs de travaux forestiers.
- Les transporteurs qui restent un maillon essentiel de la chaîne de mise en valeur du bois.



## Activités associatives

### Organisation d'une séance d'informations sur la TVA dans le domaine forestier

La problématique de la TVA constitue pour le secteur forestier également, une matière complexe dont il est important de bien saisir les enjeux afin de tenir sa comptabilité en conformité avec la loi. Accessoirement, ceci permet de se mettre à l'abri de possibles reprises TVA consécutives à un contrôle mené par l'Administration fédérale des contributions.

Afin d'amener un peu de clarté dans cette problématique, et en particulier en ce qui concerne le traitement des subventions, La Forestière a organisé en date du 26 février 2020 une conférence destinée aux gestionnaires et aux responsables financiers des entités forestières. Preuve de l'utilité de cet événement, un public d'une centaine de personnes s'est présenté pour écouter attentivement les deux intervenants, Mme Alexandra Pillonel et M. Pierre Scheuner, tous deux des spécialistes de la TVA hautement qualifiés et jouissant d'une solide expérience ■

#### ***Si vous voulez en savoir davantage...***

Pour simplifier, il y a deux paramètres importants qu'une entité de gestion forestière doit maîtriser :

- Le seuil de chiffre d'affaires réalisé par la fourniture de prestations soumises à la TVA, qui est de CHF 100'000.- et au-delà duquel un assujettissement de l'entreprise est obligatoire.
- La notion de contre-prestation qui détermine si un financement public sera soumis ou non à l'impôt. Plusieurs groupements ou triages ont notamment fait la désagréable expérience de constater que l'Administration, suivant sa propre interprétation de certaines subventions, y voyait en fait des rapports de prestations rémunérées et donc soumis à la TVA.

Ces deux paramètres peuvent se combiner et provoquer des réactions en cascade aux effets dévastateurs : telle subvention devient en réalité une rémunération avec contre-prestation, ce qui fait franchir le seuil des CHF 100'000.- au chiffre d'affaires annuel et entraîne l'assujettissement de toute l'entreprise. Quand on sait que les reprises courent sur les 5 exercices comptables précédant le contrôle, la facture consécutive à un contrôle peut ainsi être très salée.

## Activités associatives

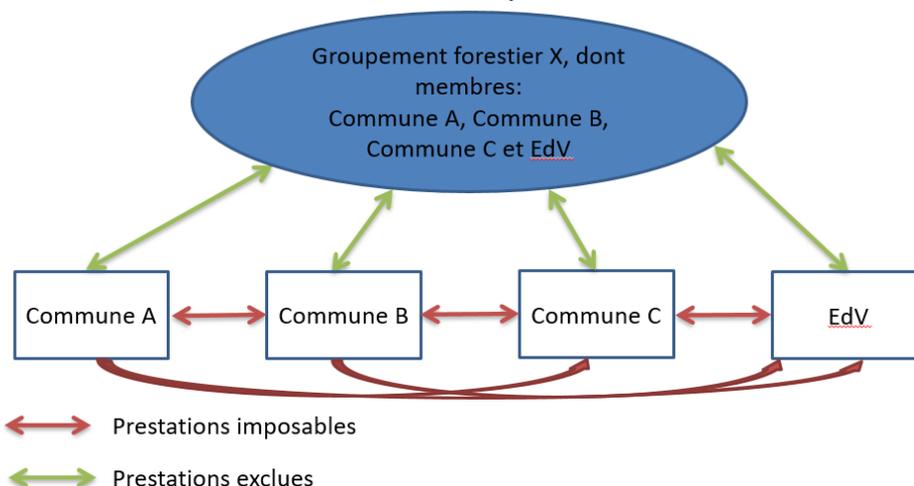
### Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, une modification bienvenue de l'OTVA

A partir de cette date, les prestations entre une entité publique et un organisme détenu entièrement par des entités publiques, comme par exemple un groupement forestier, sont exclues du champ de la TVA. Il vaut donc la peine pour un groupement forestier d'analyser sa structure sous cet angle, et d'y apporter si nécessaire les modifications permettant de réduire la facture TVA grevant les prestations échangées entre lui et les entités participant à son capital ■

### Prestations à l'intérieur de la même collectivité publique



Situation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018



26 février 2020

www.obersonabels.com

18

### Séances d'information de l'automne 2019

Dans le courant du mois de septembre, nous avons organisé quatre séances d'information à Gimel, Grandson, Monthey et Moudon. Le but de ces séances décentralisées est d'aller au-devant des membres de la Coopérative en traitant des thèmes d'actualité touchant le secteur forêt-bois, avec une place de choix laissée au marché des bois ronds.

Malheureusement, force est de constater qu'il est de plus en plus difficile pour nos membres de dégager du temps pour de tels événements, qui par ailleurs nécessitent un certain investissement au niveau de leur préparation ■

## Activités associatives

### Promotion Bois Suisse (ancien Fonds du Bois)

Nous vivons en 2020 la dernière année du système actuel de prélèvement. Pour rappel, cette contribution au pot commun destiné à soutenir les institutions de défense sectorielles de la forêt et du bois, est actuellement de 75 centimes dans le canton de Vaud, et de 1 franc dans le reste de la Suisse pour chaque mètre cube de bois de service commercialisé. Le nouveau système préconisé par ForêtSuisse est de 50 centimes par mètre cube de bois récolté, toutes qualités confondues. Tout en respectant la part revenant au pot commun suisse, l'Assemblée générale de La Forestière a validé la variante qui s'appliquera dès 2021 au canton de Vaud, soit une contribution de 40 centimes par mètre cube de possibilité annuelle : 5 centimes reviendront au Fonds Vaudois du Bois, 22.5 centimes à ForêtSuisse et 12.5 centimes à Promotion Bois Suisse. La différence entre le modèle suisse et celui du canton de Vaud réside dans le fait que sur Vaud, La Forestière renonce à la part prévue pour l'association cantonale de propriétaires forestiers, car elle dispose d'un mode de financement distinct via ses cotisations statutaires ■



### Certification des forêts

Le groupe suisse ARTUS a atteint sa vitesse de croisière. Les audits externes 2020 ont été effectués sur la base du nouveau standard suisse pour le FSC ® et ont donné lieu à un nombre habituel de demandes d'actions correctives. En ce qui concerne le traitement des grumes contre le bostryche liséré, les démarches en vue d'une pérennisation de la situation actuelle (suspension de l'interdiction) se poursuivent. La politique du FSC international en la matière est de laisser les comités FSC nationaux mettre en place les directives encadrant l'utilisation des pesticides en question. Comme cette pratique est loin de faire l'unanimité au sein du comité FSC suisse, la bataille s'annonce ardue. De plus, le point de vue général de l'OFEV sur le sujet pourrait bien se durcir sous l'influence du climat actuel de remise en question en bloc de tous types de pesticides, à commencer par ceux utilisés en agriculture ■

## Activités associatives

### **Siège de La Forestière : projet conjoint de construction avec le Cedotec, la FRECEM et l'Etat de Vaud au Mont-sur-Lausanne**

L'idée a germé il y a quelques années sous l'impulsion de la FRECEM, la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie : à l'étroit dans les locaux qu'elle loue dans le bâtiment du Cedotec au Mont-sur-Lausanne, elle désirait entreprendre un projet de construction de ses propres bureaux. Or, le Cedotec est propriétaire de la parcelle de près de deux hectares qu'il occupe, et où se trouve également le Centre de formation professionnelle forestière. Comme cette parcelle offre encore un important potentiel constructible non exploité, l'idée d'y créer un pôle des institutions de la filière forêt-bois a vu le jour, qui regrouperait le Cedotec, la FRECEM, différents services de la DIRNA\* et La Forestière.

Au stade actuel du projet, les volontés initiales des partenaires sont toujours intactes, mais il faudra encore s'armer de patience avant de pouvoir pendre la crémaillère dans des nouveaux bureaux ■

\*Direction des ressources et du patrimoine naturels

### ***A quoi ressemblera le futur complexe de la filière bois en Budron ?***

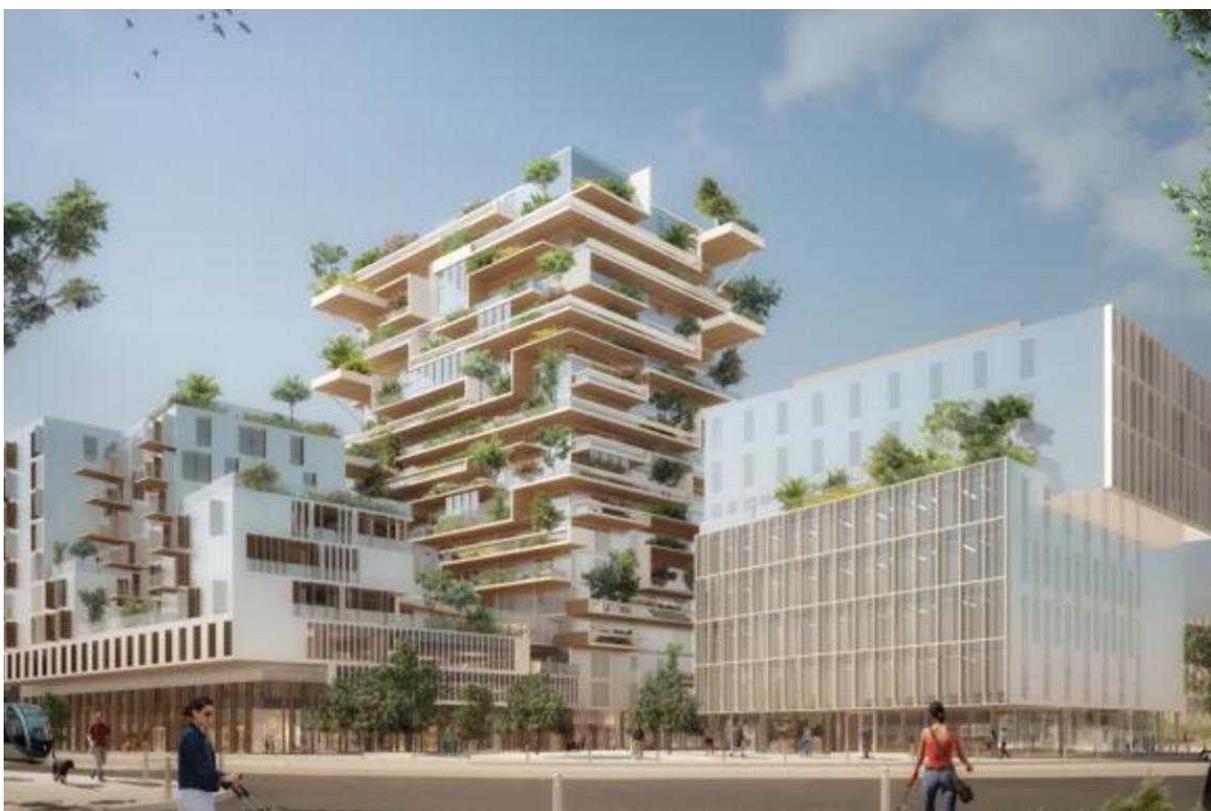


Image d'illustration

## Activités associatives

### Canton de Vaud : Changement à la tête de l'inspection des forêts

Après plus de 30 ans passés au sein de l'administration vaudoise, dont 10 en tant qu'inspecteur cantonal des forêts, M. Jean-François Métraux a fait valoir son droit à la retraite début 2020. Avec ce départ, La Forestière perd également un membre de son Conseil d'administration qui s'est toujours montré à l'écoute des propriétaires de forêts, et qui n'hésitait pas à défendre également la fonction de production de bois, pas toujours bien comprise dans certains milieux.

Son remplaçant M. Jean Rosset n'est pas un inconnu, et l'annonce de sa nomination a été accueillie avec enthousiasme par ceux qui l'ont côtoyé durant son parcours déjà long au sein de la DGE-Forêts et ailleurs. A l'un nous adressons nos plus vifs remerciements et à l'autre, nous souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions ■



### CCT vaudoise du personnel forestier : des avancées notables

Depuis maintenant trois ans, La Forestière, par son président et son directeur, participe au comité chargé d'élaborer une CCT pour le personnel forestier vaudois. Ce projet a progressé à un rythme soutenu et dans un climat de travail positif, à tel point qu'une version finale du texte pourrait voir le jour au printemps 2021. Avant de pouvoir être soumis à l'approbation du SECO, il devra premièrement obtenir l'aval des organes dirigeants des associations constituant les deux parties, soit l'AREF et La Forestière pour la partie patronale ■

## Activités associatives

### Concept forêt gibier 2019-2029

Le processus d'élaboration de ce document aura pris plusieurs années, mais les parties prenantes de la problématique peuvent se déclarer satisfaites de la place que leur aura donnée la DGE-DIRNA tout au long du chemin menant à son terme. La Forestière a fait partie des entités impliquées dans ce processus.

S'exprimant sur le document mis en consultation au printemps 2020, elle a relevé plusieurs points positifs, comme la prise en compte du changement climatique dans cette problématique, et la mise en place d'un processus multidisciplinaire pour les relevés des dégâts du gibier aux forêts. Les points négatifs peuvent se résumer à une question : si, comme le souhaite la DGE-DIRNA, nous adaptons nos forêts à la présence du gibier afin de maintenir son impact en-dessous d'un seuil supportable, ne devons-nous pas craindre un phénomène de spirale qui provoquera *in fine* une forte augmentation des effectifs présents en forêt, avec tous les risques que cela comporte ?

La réponse sera connue sur la durée, car s'il est certes primordial de se doter d'un concept, c'est dans son application que l'atteinte des objectifs visés se vérifiera ■



Image : Deutscher Alpenverein

### ForêtSuisse

La période sous revue a été marquée par plusieurs événements : Une fois n'est pas coutume, il a fallu régler un problème interne de taille, rien moins que le remplacement inattendu du directeur. Le Comité central a porté son choix sur M. Thomas Troger-Bumann, docteur en droit et ancien directeur de l'Association suisse des paraplégiques. Entré en fonction en février 2020, il succède ainsi à M. Markus Brunner, et a immédiatement entrepris certaines réformes visant à renforcer la structure et le fonctionnement de l'institution.

Parmi les thèmes de politique forestière d'actualité, citons en toile de fond le long combat pour la reconnaissance de l'importance des forêts dans la réduction des émissions de CO2, avec à la clé une étape importante franchie par la modification de la loi fédérale sur le CO2. La lutte continue et il s'agit maintenant de faire valider un programme de valorisation de la séquestration du carbone forestier, afin de la transformer en certificats échangeables sur le marché obligataire. Car là est tout l'enjeu de la démarche, et la partie s'annonce ardue.

### Fagus Suisse SA

L'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale en 2019 a permis l'achat et l'installation des machines nécessaires à la production. Celle-ci a démarré en été 2020 et, après les derniers réglages de la chaîne de collage, les efforts de l'entreprise se concentrent maintenant sur le développement des ventes. Pandémie oblige, la journée portes ouvertes initialement prévue en septembre 2020 a été reportée à des jours meilleurs ■



## Activités associatives

### Suppression de la Commission du Marché des Bois (CMB)

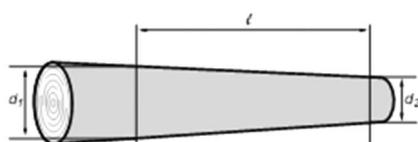
Sous la pression de la COMCO, ForêtSuisse et HIS jettent l'éponge : la CMB est officiellement dissoute. Il y a quelques mois, l'organe suisse de lutte contre la concurrence déloyale avait exigé que la CMB fournisse des explications sur ses activités et sur le genre de recommandations qu'elle publiait à l'issue de ses séances. La COMCO voyait en effet d'un mauvais œil le fait que la CMB publie des recommandations de prix, tout comme le fait qu'elle incite les propriétaires forestiers, via ses communiqués, à augmenter ou réduire l'offre en bois ronds mis sur le marché. Malgré les explications fournies et la présentation d'un concept nouveau corrigeant certains points problématiques, les deux faïtières sont arrivées à la conclusion qu'il était inutile d'espérer pouvoir satisfaire la COMCO, dont la position est de refuser en bloc toute discussion entre partenaires sur le marché qui les concerne ■

### Révision des usages suisses du commerce du bois brut

La dernière édition des usages datant de 2010, le temps était venu de procéder à une relecture de ce document phare du commerce de bois dans notre pays. C'est ainsi qu'en août 2019, un groupe de travail composé de spécialistes du commerce de bois bruts ouvrait le chantier de la révision de ces usages, avec la participation de La Forestière. Y sont représentés des acheteurs de bois, scieurs, industriels ou marchands, des représentants d'organisations de commercialisation pour le compte de propriétaires forestiers, des exploitants forestiers ainsi que des représentants du secteur du bois-énergie. Le document final, soumis à consultation en été 2020, devrait être disponible d'ici au printemps 2021 ■

#### 1.3.5 Conicité (défilement)

La conicité se calcule en soustrayant le diamètre moyen au petit bout du diamètre moyen au gros bout et en divisant le résultat par la longueur. Elle correspond à la diminution moyenne du diamètre par mètre courant. Les diamètres moyens doivent être déterminés par deux mesures perpendiculaires l'une à l'autre à au moins 5 cm du bout de la bille. Pour les billes de pied, le premier mètre mesuré depuis le gros bout (empattement) n'est pas pris en considération; à partir d'un diamètre moyen de 50 cm, les deux premiers mètres ne sont pas pris en considération. La conicité s'exprime en centimètre par mètre.



$d_1$  diamètre 1 en cm

$d_2$  diamètre 2 en cm

$l$  longueur en m

$$\frac{(d_1 - d_2)}{l} = x \text{ cm / m}$$

Illustration 1.3-5: Mesure de la conicité.

## Activités associatives

### Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie

Le Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie a adopté une nouvelle ligne graphique et créé un nouveau flyer de présentation (annexé à la convocation).



Diffusion prévue de ce flyer ou d'une page de ce dernier :

- Toutes les communes vaudoises
- Le magazine Propriété en 21'400 exemplaires
- Le magazine Demain de la CVCi en 4'500 exemplaires
- Le cahier spécial Cleantech de la FAO en 8'500 exemplaires
- Le magazine Efficience 21, numéro sur le bois énergie

Plusieurs publiereportages dans le journal 24Heures sont en préparation.



Paquets d'allumettes promotionnels

Le VPBE devait avoir un stand à la foire BioAgri de Moudon, mais cette manifestation a été annulée.

Nous serons présents à une présentation du CAD de Vevey en partenariat avec le Groupe E et Energie Bois Suisse prévue le 18 novembre 2020.

En préparation :

- Une liste de CAD à plaquettes forestières intéressantes à visiter
- Améliorer la formation en lien avec le bois énergie des forestiers à tous les niveaux
- Promotion des formations existantes
- Développement de notre page internet

## Activités associatives

### Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie (suite)

Une aide financière de la part de la DGE-Forêts et de la DIREN (service cantonal de l'énergie) nous a été octroyée pour 2019-2020 à hauteur de deux fois CHF 25'000.-. Grâce à cette subvention, nous sommes entrés dans une phase concrète de nos actions. Ce montant devrait être reconduit ces prochaines années.

Une tente est commandée afin de visualiser notre présence lors des manifestations.



La cause du bois énergie est importante et d'actualité ! Nos séances sont toujours très animées et intéressantes.

Pour le Groupe VPBE  
Laurent Fivaz, Président

## Activités associatives

### Antenne romande d'Energie-bois Suisse

La Forestière héberge depuis 2012 l'antenne romande d'Energie-bois Suisse. L'association faîtière de la branche exerce des activités de promotion, d'information et de conseil. Des séances d'information, des cours et des échanges d'expérience entre professionnels sont régulièrement organisés.

L'année sous revue a été marquée par de multiples interventions dans les médias, car la transition énergétique et le rôle du bois-énergie questionne la population. Il s'est agi, par exemple, de faire connaître la place toujours plus importante du bois-énergie dans l'économie forestière et son rôle pour valoriser les assortiments de moindre qualité. Il faut également souvent sensibiliser l'opinion publique sur le cadre légal très strict qui permet d'assurer la gestion saine et durable de nos forêts.

En ce qui concerne les émissions en poussières fines dues à la combustion, l'antenne mentionne régulièrement la position de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air. Elle souligne la nécessaire distinction à effectuer entre les installations de combustion à alimentation manuelle et celles, bien plus modernes, à alimentation automatique. Ces dernières permettent une combustion complète et donc l'absence de particules imbrûlées toxiques (goudrons et suie). Les installations de chauffage automatiques aux plaquettes ou aux pellets ont atteint un tel niveau de qualité que les émissions en poussières fines sont proches ou atteignent le seuil de détection des appareils de mesures !

Le 19 juillet, l'AGEFI, le journal économique romand, a publié un long article intitulé "L'énergie au secours de l'industrie du bois" dans lequel apparaissait le responsable de l'antenne romande Richard Golay. La RTS a diffusé le 1<sup>er</sup> octobre 2019, dans son émission pour les consommateurs "A bon entendeur", un long reportage intitulé "Le bois énergie, une ressource importante pour la Suisse" auquel Energie-bois Suisse a activement participé comme source de renseignements et en tant qu'intervenant.

A la mi-novembre, le Journal du Jura a vivement attaqué le bois-énergie avec un éditorial et une interview de l'ingénieur forestier Ernst Zürcher. En plus des arguments mentionnés ci-dessus, cela a été l'occasion de souligner, en réponse, que la gestion durable de nos forêts favorise la biodiversité et justifie pleinement le bilan neutre en CO<sub>2</sub> du bois-énergie.



## Activités associatives

### Antenne romande d'Energie-bois Suisse (suite)

Le 27 octobre, le journal Le Matin Dimanche a publié en première page du deuxième cahier une interview du représentant d'Energie-bois Suisse avec pour titre "Le bois de chauffage entre dans une nouvelle ère industrielle" (voir illustration). Cet article faisait suite à l'organisation par l'antenne romande, en partenariat avec la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, d'une séance d'information pour les communes intitulée « Les réseaux de chauffage des propriétaires forestiers ».

Le Matin Dimanche  
27 octobre 2019

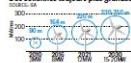
15

## Economie

### Lauréat de la semaine

La rentabilité de Tesla a surpris Wall Street. Pour Elon Musk, décrié depuis des mois, c'est une victoire.

### Des éoliennes toujours plus grandes



### Le graphique

Le potentiel de production des éoliennes sera multiplié par 15 d'ici à 2040 grâce à leur taille.



José Werro, contremaitre forestier et responsable de la maintenance de la chaufferie exploitée par la Bourgeoisie de Fribourg, passe deux fois par mois remplir le silo de stockage de plaquettes de bois.

## Le bois de chauffage entre dans une nouvelle ère industrielle

Figure : L'événement organisé à Fribourg en octobre a donné lieu à un article pleine page en tête du deuxième cahier du journal Le Matin Dimanche.

D'autres interventions ont été effectuées, comme une tribune en page 2 du 24 heures du 2 mars intitulée "Pour en finir avec les poussières fines du bois". Le 27 mai, en réponse à un publi-reportage des Services industriels de Lausanne dans l'hebdomadaire Lausanne Cités, le responsable de l'antenne s'est exprimé dans la rubrique "L'invité" pour encourager la Municipalité à augmenter la faible part que représente le bois brûlé à Tridel dans la chaleur distribuée par le réseau de chauffage.

Richard Golay  
Responsable de l'antenne romande

### Saison d'automne 2019

Les conditions climatiques ont été favorables et de nombreux chantiers ont été décrochés par La Pépinière, qui lui ont permis de réaliser un bel automne, en particulier dans le forestier (+ 31 % de chiffre d'affaires entre juillet et décembre pour ce seul secteur). Ceci est de bon augure pour la saison d'automne 2020.

L'hiver et le début d'année 2020 ont subi une météo exécrable avec une forte pluviométrie et du gel tardif risquant d'endommager les semis. Nous avons protégé ces sujets sensibles par aspersion, ceci agissant comme un antigel (voir illustration).



Brins d'épicéas protégés par une gangue de glace

## Pépinière de Genolier (suite)

### Saison de printemps 2020

Il est difficile de parler de ce printemps 2020 sans aborder la crise du COVID-19 qui a eu pour conséquence l'arrêt brutal, sur décision des autorités fédérales, de nos ventes dès le lundi 16 mars, bloquant du jour au lendemain toutes les commandes ornementales et truffières en cours.

Après plus de deux semaines d'arrêt total de l'activité commerciale, tout en continuant d'assurer les soins indispensables à nos plantations, l'équipe de la Pépinière a fourni de grands efforts afin de mettre en place un système de livraison respectant les normes sanitaires en vigueur et la sécurité de ses employés. Sur avril, cette activité résiduelle a permis de limiter la perte du chiffre d'affaires. Début mai, la Pépinière a pu rouvrir son site de vente au public.

Le retard pris dans les travaux culturels durant cette période particulière a pu être compensé durant l'été grâce à l'engagement de toute l'équipe.

Contrairement à l'ornement, qui a subi une diminution importante des ventes, avec une baisse totale de 26 % sur l'exercice, le forestier a réussi un résultat très honorable avec une saison d'automne exceptionnelle, mais également durant le printemps, où les chantiers ont eu une activité presque normale tout en respectant une application stricte des normes sanitaires. Le chiffre d'affaires de ce secteur a finalement augmenté de 8,5 % par rapport à l'année passée.

Les royalties encaissées par la Pépinière pour la « Laurelle de Genolier® », grâce à un succès en Europe qui ne se dément pas, permet de contribuer, avec le forestier, à limiter les conséquences de la crise sanitaire sur l'exercice, avec une baisse du chiffre d'affaires de 19,7 % par rapport à l'exercice 2018-2019, qui avait réalisé un record historique au niveau des ventes.



Semences locales

## Pépinière de Genolier (suite)

### Investissements

Nous avons investi dans un outil destiné au travail intercep du sol, qui permet de désherber mécaniquement sur le rang et qui évite l'utilisation des herbicides chimiques.



Par ailleurs, nous avons acquis une tondeuse-débroussailleuse Grillo permettant de faucher l'herbe avec rapidité et précision.



## Pépinière de Genolier (suite)

### Personnel

M. François Blondel, responsable de la pépinière

Mme Véronique Quel, secrétaire commerciale

M. François Goisseaud, chef de culture

M. Christian Maugery, employé pépiniériste (plantes en containers)

M. Fatmir Selimi, employé pépiniériste (forestier et buissons indigènes)

M. Mickaël Regad, chauffeur-livreur en pépinière

M. Maxime Bégat, employé pépiniériste polyvalent

M. Sébastien Laas, employé pépiniériste polyvalent



**Félicitations à M. Christian Maugery pour ses 20 ans d'entreprise**



Le site internet de la Pépinière de Genolier répond à toutes vos questions !

[www.pepinieredegenolier.ch](http://www.pepinieredegenolier.ch)

Tél. : +41(0)22 366 14 80 - Fax : +41(0)22 366 15 75

Courriel : [pepiniere.genolier@laforestiere.ch](mailto:pepiniere.genolier@laforestiere.ch)

**Rabais pour les membres de La Forestière !**

---



**La Forestière**

société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Route de la Chocolatière 26 - CP 129 - CH-1026 ECHANDENS

Tél. +41 (0)21 706 50 20 - Fax +41 (0)21 706 50 29

Courriel :

[info@laforestiere.ch](mailto:info@laforestiere.ch)

Site Internet :

[www.laforestiere.ch](http://www.laforestiere.ch)

Listes de cubages :

[cubages@laforestiere.ch](mailto:cubages@laforestiere.ch)